

**PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE JOLIETTE
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ÉLISABETH**

Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la Municipalité de Sainte-Élisabeth, tenue le 20 juin 2022, à 19h05, au Centre Primevère à Sainte-Élisabeth.

Sont présents: Marie-Claude Ayotte, conseillère, Benoit Desrochers, conseiller, Olivier Guilbert Choinière, conseiller, Pierre Coutu, conseiller, Serge Perreault, conseiller, Josée Leclair, conseillère, tous formant quorum sous la présidence de Monsieur Louis Bérard, maire.

Est aussi présente : Catherine Haulard, Directrice générale

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Louis Bérard, Maire, constate le quorum à 19h05, souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte.

2022-06-128

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Serge Perreault

D'approuver et d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Greffes
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 16 mai 2022
 - 3.2 Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 2 juin 2022
4. Trésorerie
 - 4.1 Approbation des déboursés et comptes à payer
 - 4.2 Fondation du Rein – Marche du rein
 - 4.3 Audex Avocats – Commission municipale du Québec
 - 4.4 Appel d'offre rapiéçage - Octroi de contrat
 - 4.5 Loups de St-Gabriel – Subvention
 - 4.6 J. René Lafond – Achat de tracteur
5. Période de questions
6. Direction et ressources humaines
 - 6.1 Dossier 01-0021
7. Urbanisme et développement économique
 - 7.1 Dépôt du rapport mensuel des permis
 - 7.2 Matricule 1606-85-3440 – Année de construction
8. Loisirs et Parcs
9. Hygiène du milieu et environnement
 - 9.1 Ste-Geneviève-de-Berthier – Augmentation de la tarification
 - 9.2 Matières organiques (compost) – Avis de fin de contrat Tersol
 - 9.3 Matières organiques (compost) – Octroi de contrat 2022-2023
 - 9.4 Matières organiques – Achats de bacs 360lts
10. Travaux publics
 - 10.1 PIIRL – Réseau prioritaire

11. Sécurité publique

12. Avis de motion

12.1 Règlement 524-2022 - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

13. Règlements

13.1 Règlement 524-2022 - Plan d'implantation et d'intégration architecturale
(Projet)

14. Administration

14.1 Autray Branché – Autorisation d'emplacement antenne temporaire de 96'

14.2 2191, rue Principale – Ajustement de loyer

15. Rapports des membres du conseil

16. Varia

17. Période de questions

18. Levée de l'assemblée

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

3. GREFFE

2022-06-129

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 16 mai 2022

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance régulière du 16 mai 2022.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Olivier Guilbert Choinière

D'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 16 mai 2022.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2022-06-130

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 2 juin 2022

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance spéciale du 2 juin 2022.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Pierre Coutu

D'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du 2 juin 2022.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

4. TRÉSORERIE

2022-06-131

4.1 Approbation des déboursés et comptes à payer

Il est proposé par Serge Perreault

Il est résolu :

D'APPROUVER les déboursés et comptes à payer, représenté par les chèques numéros 8640 à 8700, au montant de 617,986.85\$ couvrant la période du 16 mai 2022 au 20 juin 2022.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2022-06-132

4.2 Fondation du Rein – Marche du rein

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a reçu une demande de soutien financier pour la Marche du rein de la part de M. Richard Parent.

Il est proposé par Olivier Guilbert Choinière

Il est résolu :

D'APPROUVER une aide financière de 100\$ à la Fondation du Rein – Marche du rein 2022.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2022-06-133

4.3 Audex Avocats – Commission municipale du Québec

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Élisabeth a accepté la médiation avec la Commission municipale du Québec dans le dossier d'approvisionnement en eau potable avec la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier.

Il est proposé par Pierre Coutu

Il est résolu :

- D'autoriser la firme Audex Avocats à représenter la municipalité de Sainte-Élisabeth devant la CMQ;
- D'approuver une dépense maximale de 5,000\$ plus taxes.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2022-06-134

4.4 Appel d'offre rapiéçage - Octroi de contrat

ATTENDU qu'un appel d'offres a été publié sur le Service Électronique d'Appel d'Offres (SEAO # 1069183) pour le rapiéçage d'asphalte ;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu, suite à l'appel d'offres public, les soumissions suivantes (prix taxes incluses):

Sintra Inc	205,368.35\$
Exc. Normand Majeau Inc	212,239.02\$
9306-1380 Québec Inc	216,580.42\$

Il est proposé par Serge Perreault

Il est résolu :

- D'octroyer le contrat pour le rapiéçage d'asphalte 2022 le tout aux conditions décrites à l'appel d'offres 2022-003 au montant de 205,368.35\$ taxes incluses à Sintra Inc;
- De confirmer que la liste des travaux finaux est en annexe des présentes ;
- D'appliquer la dépense au g/l prévu à cet effet.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2022-06-135

4.5 Loups de St-Gabriel - Subvention

ATTENDU QUE 4 résidents de Sainte-Élisabeth font partie de la Ligue de hockey senior Elite de Lanaudière.

Il est proposé par Marie Claude Ayotte

Il est résolu :

D'APPROUVER une subvention de 100\$ par joueur résidant à Sainte-Élisabeth pour la saison 2022-2023 à l'équipe des Loups de St-Gabriel.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2022-06-136

4.6 J. René Lafond – Achat de tracteur

ATTENDU QUE le tracteur WN WL32 (W0310) en location réponds au besoin des travaux publics;

ATTENDU QUE 80% des paiements de location à court terme sont appliqués sur le prix d'achat;

Il est proposé par Pierre Coutu

Il est résolu :

D'APPROUVER l'achat du tracteur WN WL32 (W0310) # de série 3072141 au montant de 87,851.17\$ (taxes et acompte inclus).

D'APPROUVER une appropriation du Surplus cumulé non affecté au montant de 80,000\$.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

6. DIRECTION ET RESSOURCES HUMAINES

2022-06-137

6.1 Dossier 01-0021

ATTENDU la fin de l'enquête interne et de ses conclusions.

Il est proposé par Josée Leclair

Il est résolu :

D'APPROUVER le congédiement pour inconduite de l'employé #01-0021 et ce effectif le 17 juin 2022 à 16h30.

Monsieur le maire demande le vote.

POUR : Marie Claude Ayotte, Olivier Guilbert Choinière, Serge Perreault

CONTRE : Benoît Desrochers

Adoptée à la majorité

7. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

2022-06-138

7.1 Dépôt du rapport mensuel des permis

Dépôt du rapport mensuel d'émission de permis et certificats.

2022-06-139

7.2 Matricule 1606-85-3440 – Année de construction

ATTENDU QUE l'immeuble situé au 2060, Rang de la Rivière Nord a une date réelle de 1920 et une date apparente de 1962;

ATTENDU QUE suite à des recherches aux archives municipales il apparaît que lors du morcellement de la terre originale, la date réelle du bâtiment principal devrait être 1964, date à laquelle le bâtiment est porté au rôle d'évaluation.

Il est proposé par Serge Perreault

Il est résolu :

D'AUTORISER le changement de la date réelle du bâtiment principal à 1964 pour le 2060, Rang de la Rivière Nord.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

8. LOISIRS ET PARCS

9. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

2022-06-140

9.1 Ste-Geneviève-de-Berthier – Augmentation de la tarification

ATTENDU QUE la tarification de l'eau potable vendue à Ste-Geneviève-de-Berthier n'a pas été ajustée depuis plus de 10 ans et ce malgré plusieurs investissements majeurs à notre réseau d'aqueduc ainsi qu'une augmentation substantielle du coût des opérations;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu le rapport Analyse du coût de l'eau – Réseau d'aqueduc pour l'année 2021 de la part de nos vérificateurs;

ATTENDU QUE le taux facturé actuellement est de 0.42¢ le m³;

ATTENDU QUE selon le Règlement sur les aqueducs et égouts, la municipalité doit envoyer un avis de perception de taux à la municipalité de Ste-Geneviève-de-Berthier.

Il est proposé par Pierre Coutu

Il est résolu :

- D'autoriser l'augmentation de la tarification de l'eau potable vendue à Ste-Geneviève-de-Berthier à 0.52¢ le m³ et ce à partir du 1er juillet 2022;
- La facturation 2022 et les facturations futures se feront en m³ et non en gallons;
- Que la présente résolution soit considérée comme étant l'avis légal à la municipalité et qu'elle soit envoyé à la municipalité de Ste-Geneviève-de-Berthier.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2022-06-141

9.2 Matières organiques (compost) – Avis de fin de contrat Tersol

ATTENDU QUE l'entente avec Tersol pour la cueillette des matières organiques vient à échéance le 31 décembre 2022.

Il est proposé par Marie Claude Ayotte

Il est résolu :

De ne pas appliquer les options de renouvellement aux documents d'appels d'offres et de mettre fin à l'entente avec Tersol le 31 décembre, 2022.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2022-06-142

9.3 Matières organiques (compost) – Octroi de contrat 2022-2023

ATTENDU QUE l'entente avec Tersol pour la cueillette des matières organiques vient à échéance le 31 décembre 2022.

ATTENDU QUE le développement durable et notre diminution des gaz à effets de serres fait partie des priorités du conseil municipal.

Il est proposé par Serge Perreault

Il est résolu :

D'OCTROYER le contrat de collectes des matières organiques à EBI Environnement à partir du 1^{er} janvier 2023, pour les années 2023 et 2024 aux modalités suivantes :

- 39 collectes annuelles, hebdomadaires en saison estivale élargie et aux 2 semaines le restant de l'année;
- Collectes manuelles réalisées en camions à chargement arrière;
- Tarif annuel de 33,900\$ plus taxes;
- Option d'ajout de collecte supplémentaire : 790\$/collecte, plus taxes;
- Tarifs valides pour 2023, indexation annuelle selon inflation de Statistiques Canada et ajustement du comité paritaire;
- Aucune surcharge de carburant ni ajustement en cours de contrat, les camions fonctionnent au gaz naturel et ne dépendent donc pas du prix du diesel.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2022-06-143

9.4 Matières organiques – Achats de bacs 360lts

ATTENDU QUE la diminution de 40% des ordures ménagères (poubelles) fait partie des priorités du conseil municipal;

ATTENDU QUE le compostage diminue l'émission de méthane, un puissant gaz à effet de serre, lors de l'enfouissement des ordures ménagères (poubelles);

ATTENDU QUE les bacs de 80lts actuels ne rencontrent pas les nouvelles habitudes de compostage de nos citoyennes et citoyens et s'avèrent trop petits.

Il est proposé par Josée Leclair

Il est résolu :

D'OCTROYER le contrat d'achat de 650 bacs 360 litres bruns (aux conditions de la soumission 114785 en annexe pour en faire partie intégrante) à USD Global au montant de 72,015\$ plus taxes;

D'AUTORISER une appropriation du Fonds de roulement au montant de 75,610\$ (taxes incluses) sur un remboursement sur cinq (5) ans.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

10. TRAVAUX PUBLICS

2022-06-144

10.1 PIIRL – Réseau prioritaire

ATTENDU QUE le Plan d'intervention en infrastructures routières locales doit être révisé par la municipalité de Sainte-Élisabeth et la MRC d'Autray.

Il est proposé par Pierre Coutu

Il est résolu :

DE CONFIRMER la demande d'ajout des rues suivantes et ce par ordre de priorité :

1. Rang de la Rivière Nord
2. Chemin Saint-Martin
3. Petit Rang Saint-Pierre
4. Rang Saint-Thomas

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

11. SÉCURITÉ PUBLIQUE

12. AVIS DE MOTION

2022-06-145

12.1 Règlement 524-2022 - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

Avis de motion est donné par Serge Perreault qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption, le règlement 524-2022 (Plan d'implantation et d'intégration architecturale).

M. Perreault fait lecture d'un résumé du projet de règlement 524-2022.

13. RÈGLEMENTS

2022-06-146

13.1 Règlement 524-2022 - Plan d'implantation et d'intégration architecturale (Projet)

Il est proposé par Serge Perreault

Il est résolu :

D'ADOPTER le projet de Règlement 524-2022 - Plan d'implantation et d'intégration architecturale.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

14. ADMINISTRATION

2022-06-147

14.1 Autray Branché – Autorisation d’emplacement antenne temporaire de 96’

ATTENDU QUE la stratégie gouvernementale est de donner accès à Internet haute vitesse à l'ensemble des foyers sur le territoire québécois;

ATTENDU QUE le projet Régions branchées (Volet Éclair) prévoit le déploiement des services Internet haute vitesse dans toutes les régions du Québec d’ici le 30 septembre 2022;

ATTENDU qu’afin de rencontrer cet échéancier, une antenne temporaire de 96’ doit être installée sur notre territoire afin de donner accès à internet haute vitesse sur l’ensemble de notre territoire et ce dans les délais prescrits.

Il est proposé par Serge Perreault

Il est résolu :

D’AUTORISER l’installation temporaire (2 ans) d’une antenne de 96’ par la MRC d’Autray à l’emplacement indiqué au plan en annexe, pour en faire partie intégrante.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l’unanimité

2022-06-148

14.2 2191, rue Principale – Ajustement de loyer

ATTENDU QUE les murs, plafonds et planchers du 2191 et 2195, rue Principale sont en béton;

ATTENDU QUE le 2191, rue Principale n’a pas de faux plafond;

ATTENDU QUE le panneau électrique du 2191, rue Principale est de 100amps;

ATTENDU QUE la nouvelle unité de climatisation nécessite une connexion à un panneau électrique de 200amps.

Il est proposé par Marie Claude Ayotte

Il est résolu :

D’AUGMENTER le loyer mensuel du 2191, rue Principale de 42\$ par mois.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l’unanimité

15. RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL

Les membres du conseil font rapport de leurs activités

16. VARIA

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

2022-06-149

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Serge Perreault

Il est résolu

QUE la présente séance soit levée à 19h49.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité